

# Cours sur les comptes de la santé

## **Module 2 :**

Présentation succincte des  
comptes de la santé

## **Sous-modules**

- 2.1 : Mettre en place le processus d'élaboration  
des comptes de la santé
- 2.2 : Élaborer les comptes de la santé
- 2.3 : Diffuser les résultats des comptes de la santé

# Cours sur les comptes de la santé

## **Module 2 :**

Présentation succincte des comptes de la santé

## **Sous-module 2.1 :**

Mettre en place le processus d'élaboration  
des comptes de la santé



---

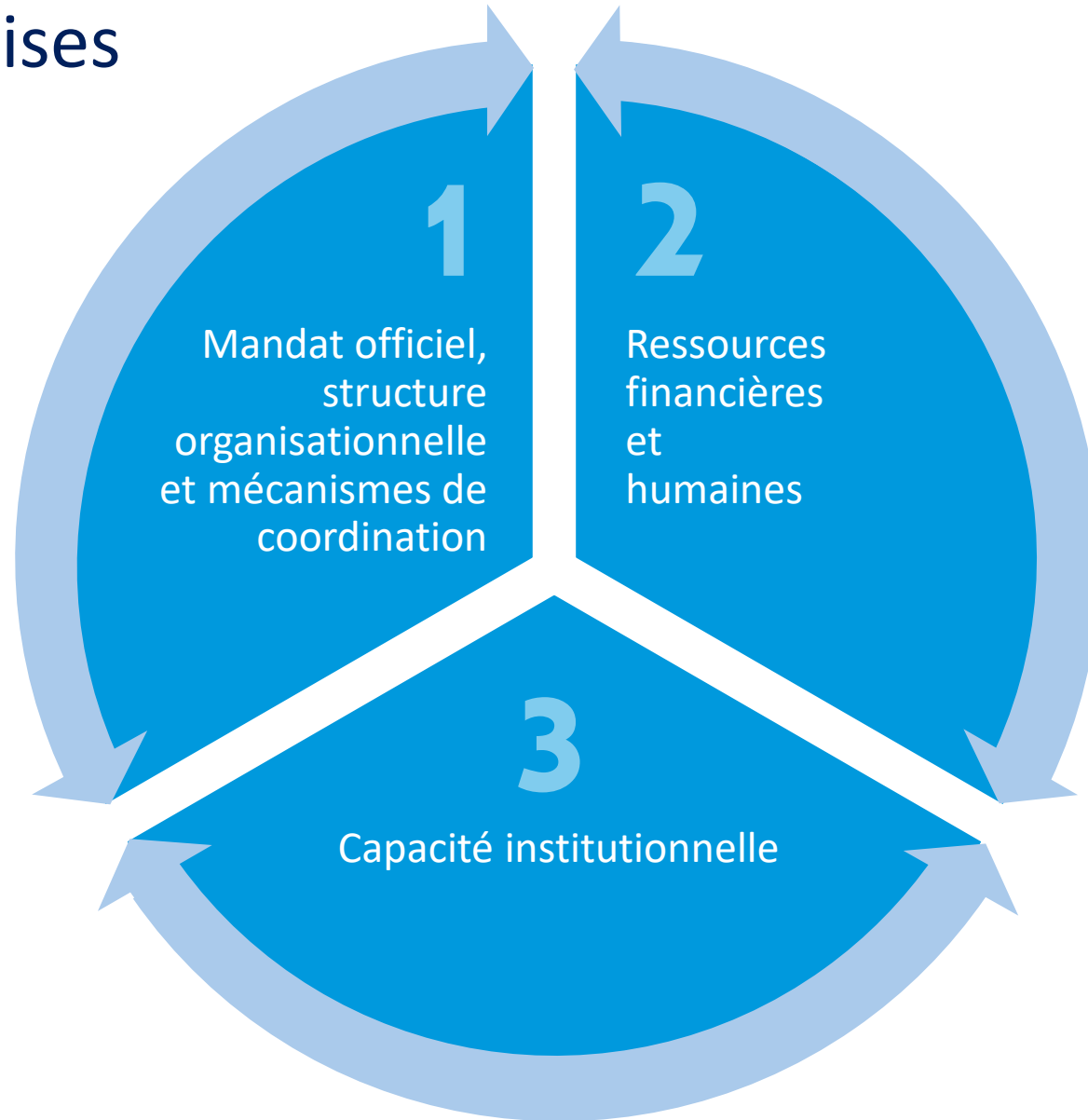
# Sommaire

- Conditions requises
- Organisation hôte ?
- Équipe chargée des comptes de la santé
- Capacité institutionnelle
- Interactions et collaboration
- Ressources nécessaires

## **Contenu supplémentaire :**

- Questions-réponses
- Conseils de lecture

# Conditions requises



# Qui est l'organisation hôte ?



Pour produire des comptes de la santé, les pays doivent déterminer qui est l'organisation hôte et qui sont les acteurs concernés afin de les faire participer dans les mécanismes de coordination.

## Quels organismes peuvent accueillir l'établissement des comptes de la santé ?

- Le Ministère de la santé
- Des organismes techniques ou indépendants, tels que l'agence nationale de statistique ou des instituts de santé publique.
- Des entités qui collaborent, comme par exemple, le Ministère de la santé, l'agence nationale de statistique et le milieu universitaire.

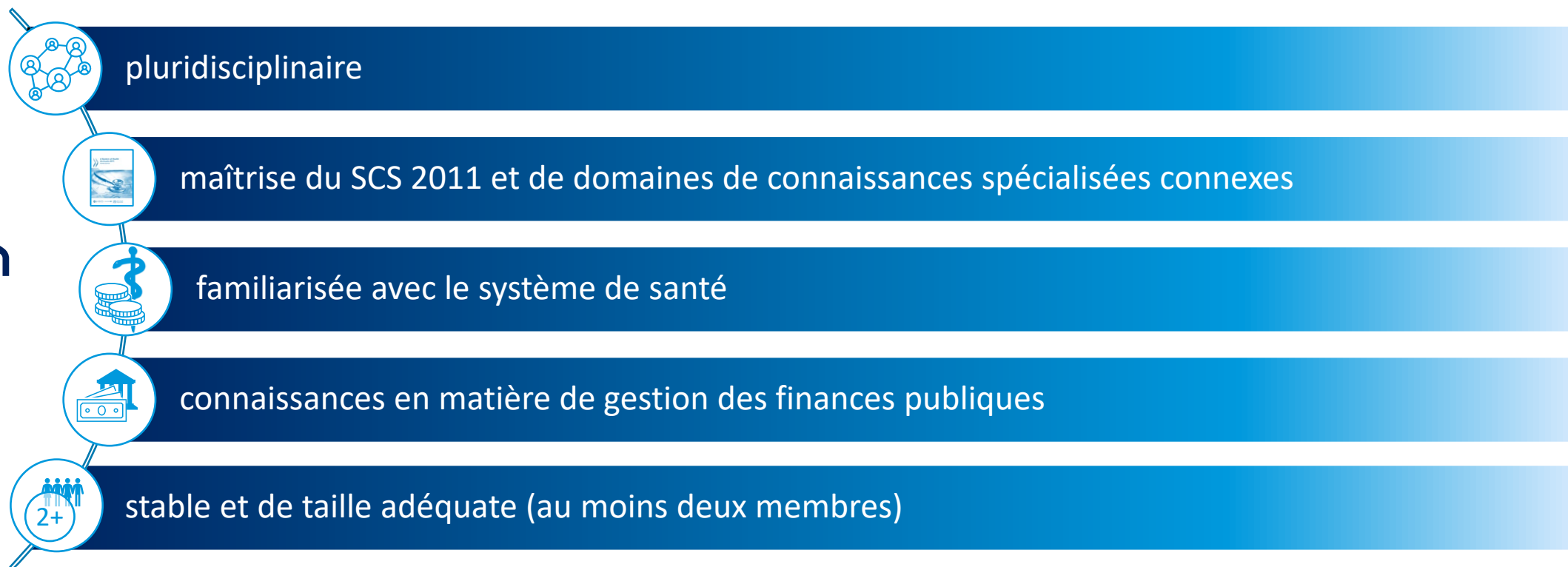
Quel que soit l'organisme hôte, l'administration publique devrait être responsable en dernier ressort des comptes de la santé, en veillant à ce qu'il y ait une continuité dans le mécanisme et que les parties prenantes participent.

# Équipe chargée des comptes de la santé

La condition essentielle pour produire des comptes de la santé est d'avoir une équipe chargée des comptes de la santé dynamique et motivée. On recommande qu'elle ait les qualités suivantes :



ÉQUIPE  
CHARGÉE DES  
COMPTES DE  
LA SANTÉ



---

# Capacité institutionnelle

Pour maintenir la capacité institutionnelle, il est important que les pays mettent en place des processus systématiques. Un processus systématique demande de rationaliser et de suivre un ensemble de procédures lors de l'élaboration des comptes de la santé.

Les processus systématiques uniformes et prévisibles se caractérisent notamment par :

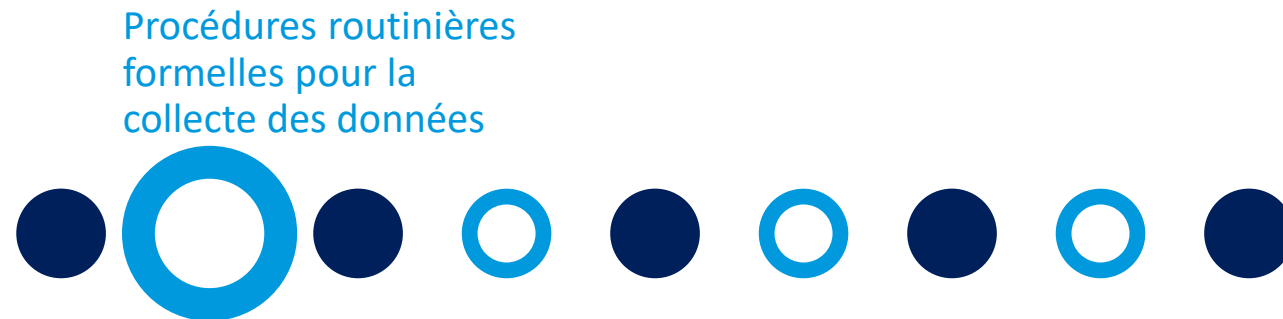


---

# Capacité institutionnelle

Pour maintenir la capacité institutionnelle, il est important que les pays mettent en place des processus systématiques. Un processus systématique demande de rationaliser et de suivre un ensemble de procédures lors de l'élaboration des comptes de la santé.

Les processus systématiques uniformes et prévisibles se caractérisent notamment par :

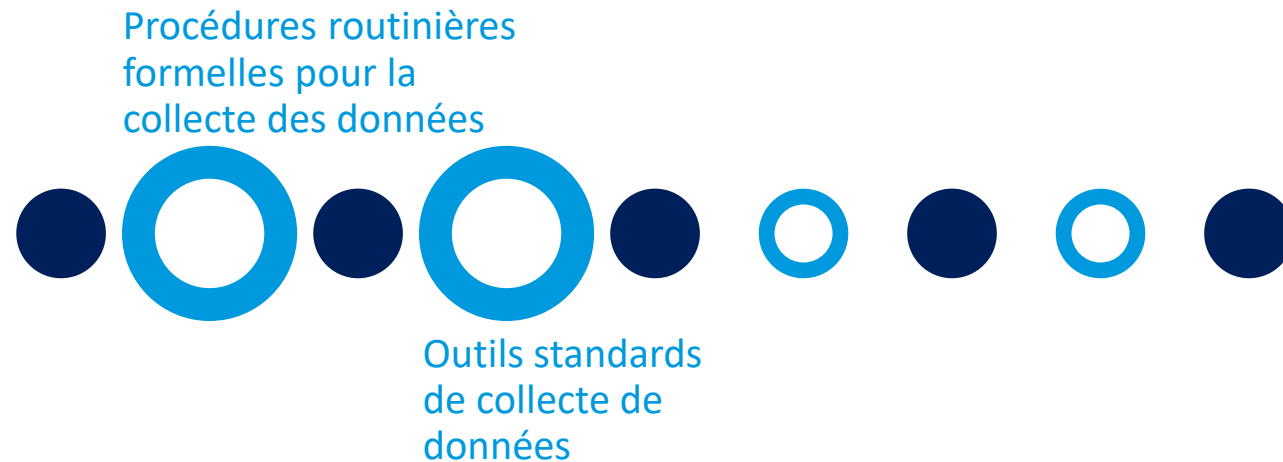


---

# Capacité institutionnelle

Pour maintenir la capacité institutionnelle, il est important que les pays mettent en place des processus systématiques. Un processus systématique demande de rationaliser et de suivre un ensemble de procédures lors de l'élaboration des comptes de la santé.

Les processus systématiques uniformes et prévisibles se caractérisent notamment par :



# Capacité institutionnelle

Pour maintenir la capacité institutionnelle, il est important que les pays mettent en place des processus systématiques. Un processus systématique demande de rationaliser et de suivre un ensemble de procédures lors de l'élaboration des comptes de la santé.

Les processus systématiques uniformes et prévisibles se caractérisent notamment par :



# Capacité institutionnelle

Pour maintenir la capacité institutionnelle, il est important que les pays mettent en place des processus systématiques. Un processus systématique demande de rationaliser et de suivre un ensemble de procédures lors de l'élaboration des comptes de la santé.

Les processus systématiques uniformes et prévisibles se caractérisent notamment par :



Grâce à ces éléments, il sera possible d'obtenir de meilleurs résultats et de reproduire ou d'améliorer le processus à l'avenir.

# Interactions et collaboration

L'élaboration des comptes de la santé nécessite des interactions et une collaboration entre l'équipe et les parties prenantes, pouvant s'organiser ainsi :



# Ressources nécessaires

Pour que les comptes de la santé soient viables, il est nécessaire qu'un budget permanent y soit expressément alloué.

Les financements sont notamment utilisés pour :



---

# Questions-réponses



---

# Questions-réponses [1]




Comment favoriser la collaboration  
avec les parties prenantes ?

# Questions-réponses [1]



Comment favoriser la collaboration avec les parties prenantes ?

- 
- Utiliser des instruments juridiques tels que la loi statistique et le mémorandum d'accord.
  - Conclure des accords permettant d'accéder aux sources de données primaires telles que les bases de données et les systèmes d'information.
  - Faire participer des conseillers et conseillères, tels que le Comité de pilotage ou l'agence nationale de statistique, à l'analyse et à la validation des données.

---

## Questions-réponses [2]




Comment faire coopérer les  
fournisseurs de données de  
manière optimale ?

## Questions-réponses [2]



Comment faire coopérer les fournisseurs de données de manière optimale ?

- 
- Élaborer et/ou appliquer des obligations légales et des lois statistiques moyennant des accords conclus avec des fournisseurs de données
  - Veiller à la sécurité et à la confidentialité des données
  - Collaborer avec le Bureau central des statistiques pour améliorer la collecte et le traitement systématique des données et éviter les doublons dans les demandes de données.

---

# Conseils de lecture



---

# Conseils de lecture

- OECD, EUROSTAT, World Health Organization. A System of Health Accounts 2011: Revised edition. Paris: OECD Publishing; 2017. Chapter 14. Available from: <https://iris.who.int/handle/10665/355269>
- OMS. Cadre d'évaluation de la maturité de l'institutionnalisation des comptes de la santé. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2023. Chapitres 2 & 3 Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240079458>
- Pan American Health Organization. Best Health Accounting Practices Using SHA 2011. Washington, DC: PAHO; 2023. Chapter 3 [https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/57137/PAHOHSSH220037\\_eng.pdf](https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/57137/PAHOHSSH220037_eng.pdf)
- Global health data methods. <https://globalhealthdata.org/national-health-accounts/>
- Health Accounts Production Tool (HAPT), User Guide, WHO, Geneva.

# Cours sur les comptes de la santé

*Merci pour votre attention !*

## **Module 2 : Présentation succincte des comptes de la santé**

### **Sous-module**

- 2.1 Mettre en place le processus d'élaboration des comptes de la santé
- 2.2 Élaborer les comptes de la santé
- 2.3 Diffuser les résultats des comptes de la santé

# Merci pour votre attention !

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Équipe de l'OMS chargée des comptes de la santé  
nha@who.int



## © Organisation mondiale de la Santé 2024

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>).

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'œuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué ci-dessous. Quelle que soit votre utilisation de ce document, rien ne doit suggérer que l'OMS approuve une quelconque organisation, des produits ou des services particuliers. Il est interdit d'utiliser le logo de l'OMS. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non-responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS ne saurait être tenue pour responsable du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. La version originale anglaise est la version authentique qui fait foi ». Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules/>).

**Photo** : Académie de l'OMS, Lyon (France), © OMS / Pierre Berendes

**Citation suggérée** : Cours relatif aux comptes de la santé, Sous-module 2.1 Mettre en place le processus d'élaboration des comptes de la santé. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2024. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

---

# Merci pour votre attention !

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Équipe de l'OMS chargée des comptes de la santé  
nha@who.int

**Matériel attribué à des tiers :** Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

**Clause générale de non-responsabilité :**

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, la présente publication est diffusée sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation de la publication incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.